

**COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 OCTOBRE 2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT

Le 12 OCTOBRE à 20 H 30

Le Conseil Communautaire dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations d'ISSIGEAC
sous la présidence de M. Jérôme BETAILLE

En exercice 40
Présents 38
Pouvoirs 01
Votants 39

Date de convocation : 6 Octobre 2020

Délégués des communes :

<u>BARDOU</u> -M. Jean-Paul ROUSSELY	<u>BOISSE</u> -Mme Stéphanie MOLLE	<u>CONNE DE LABARDE</u> -M. Dominique CASSANIS
<u>EYMET</u> -M. Jérôme BETAILLE + 1 pouvoir de Mme Myriam LESCURE -Mme Mayia BISCAY -M. Jérôme LOUREC -Mme Mélanie KLEIBER -M. François LEMAIRE -Mme Myriam LESCURE Excusé -M. Gilles BERGOUIGNOUX -Mme Annie LANDAT -M. Xavier THEVENET -M. Maurice BARDET -Mme Viviane LAGENE BRE -M. Henri DELAGE	<u>FAURILLES</u> -M. Gérard MARTIN	<u>FAUX</u> -M. Alain LEGAL -Mme Anne Marie FONTAYNE
<u>FONROQUE</u> -Mme Lucie GRELON	<u>ISSIGEAC</u> -M. Jean-Claude CASTAGNER -Mme Françoise DUBOIS -M. Sébastien DELMARES Excusé	<u>MONMADALES</u> -M. Serge TABOURET
<u>MONMARVES</u> -M. J. Claude DOLO	<u>MONSAGUEL</u> -M. Hervé DELAGE	<u>MONTAUT</u> -M. Yves VEYRAC
<u>PLAISANCE</u> -Mme Christine CHAPOTARD -M. Jean-Marie FRICOT	<u>RAZAC D'EYMET</u> -M. Thierry GROSSOLEIL	<u>SADILLAC</u> -M. Yves BORDES
<u>ST-AUBIN DE CADELECH</u> -M. Pascal MARTY	<u>ST-AUBIN DE LANQUAIS</u> -M. Moïse LABONNE	<u>ST-CAPRAISE D'EYMET</u> -M. Henri TONELLO
<u>ST-CERNIN DE LABARDE</u> -M. Vianney D'HAUTEFEUILLE	<u>ST-JULIEN-INNOCENCE-EULALIE</u> -M. Jean-Maurice BOURDIL	<u>ST-LEON D'ISSIGEAC</u> -M. Gérard SIMON
<u>ST-PERDOUX</u> -M. Lucien POMEDIO	<u>STE-RADEGONDE</u> -M. Michel COASSIN	<u>SERRES ET MONTGUYARD</u> -M. David HILAIRE
<u>SINGLEYRAC</u> -Mme Christine LACOTTE		

Mme Françoise DUBOIS est élue secrétaire de séance

1-Rectification délibération 2020-33 suite à erreur matérielle : Adoptée à l'unanimité.

2-Institution et perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2021 en lieu et place du SMD3

A la demande du président, point supprimé suite à décision du SMD3. Cf mail du 12/10/2020

3-Institution d'un plafonnement des valeurs locatives des locaux à usage d'habitation soumis à la TEOM

A la demande du président, point supprimé suite à décision du SMD3. Cf mail du 12/10/2020

4-Remboursement de la TEOM 2020 de la Maison de Santé d'Eymet par MSA Services

Adopté à l'unanimité

5-Décision Modificative N°1-2020 budget annexe de la ZAE Portes Sud Périgord

Adopté à l'unanimité

6-Choix procédure et autorisation du lancement de marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du moulin de Citole

Il est décidé à l'unanimité de passer un marché à procédure adaptée avec négociation, conformément au Code de la Commande Publique.

7-Augmentation du temps de travail à compter du 01/01/2021 rédacteur principal 1^{ère} classe

Il est décidé à l'unanimité de transformer le poste à temps non complet en poste à temps complet.

8-Création de poste agent de maîtrise au 01/12/2020 suite à promotion interne et suppression du poste d'origine

Avis favorable à l'unanimité.

9-Indemnité de responsabilité régisseur taxe de séjour et régularisation

L'assemblée est sollicitée pour autoriser le président à faire procéder au paiement de la régularisation de 330 € et de l'indemnité 2019 pour 120 €. Avis favorable à l'unanimité.

10-Autorisation signature convention avec le Centre de Gestion de la Dordogne pour le recrutement de missions temporaires.

Validée à l'unanimité.

11-Adoption de la charte de gouvernance du PLUI validée en conférence des maires, suite à l'installation des nouvelles assemblées municipales

Adoptée à l'unanimité

12-Institution d'un droit de préemption et délégation d'exercice à la commune de St-Aubin de Cadelech

Avis favorable à l'unanimité.

13-Institution d'un droit de préemption et délégation d'exercice à la commune de St-Capraise d'Eymet

Avis favorable à l'unanimité.

14-Institution d'un droit de préemption et délégation d'exercice à la commune de Faux

Avis favorable à l'unanimité.

15-Avis de principe sur l'élaboration du pacte de gouvernance (article L 5211-11-5 du CGCT)

Avis favorable à l'unanimité.

16-Questions diverses

-Désignation d'un deuxième représentant Portes Sud Périgord au sein du CADET avec M. Hervé DELAGE.
M. MARTIN est élu.

-Energies renouvelables dans le cadre de l'élaboration du PLUI

-Comité syndical du Syndicat Mixte Périgord Numérique

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Fait à Eymet, le 14 octobre 2020
Le Président,
Jérôme BETAÏLLE